



SALLE 2

La vie communautaire

La communauté juive était administrée par un Conseil dont l'autorité était absolue sur tous les membres. Ce Conseil promulgait des ordonnances qui devaient être ratifiées par le monarque et se chargeait de lever les impôts que la communauté avait obligation de verser directement au trésor royal, puisque la condition légale des Juifs vivant en Catalogne était celle *servi regis*, c'est-à-dire qu'ils étaient à la fois tributaires du roi mais protégés par lui. Pour réglementer la vie de la communauté, on proclamait des ordonnances internes, les *taqanote*, qui se basaient sur la loi juive et qui étaient publiquement prononcées dans la synagogue. Il y avait des institutions communautaires chargées de la protection et de l'aide sociale des membres dans le besoin, telles que le *somrè 'holim*, pour porter assistance aux malades, le *kapparin*, pour enterrer les morts, et le *hekdesh*, pour les aumônes et l'hôpital. Ces sociétés fonctionnaient à partir de dons de particuliers. Le géronais Astruc Caravida, dans son testament dicté en 1345, lègue une quantité importante d'argent pour fonder "l'Almoïna" des juifs pauvres du *call* de Gérone.

Le cycle de la vie

La première semaine de la vie d'un enfant est considérée comme dangereuse, parce que la société juive, comme toute les sociétés médiévales, était



■ Femmes juives avec des instruments de musique; *Golden Hagaddah*, fol. 15r (XIV^e.s.), British Library, London

superstitieuse et craignait l'influence des mauvais esprits. Pour les éloigner, on utilisait différentes amulettes. Quand l'enfant était un garçon, il était circoncis au huitième jour. La cérémonie était réalisée à la synagogue par le *mo'hel* (circonciseur) qui utilisait un couteau rituel semblable à celui de la vitrine; le parrain, *sanedak*, tenait l'enfant sur ses genoux, sur un coussin spécial. Au cours de cette cérémonie l'enfant recevait le nom qui allait être le sien. Les filles rece-

vaient leur nom le samedi suivant leur naissance. Les prénoms les plus fréquents chez les juifs de Gérone étaient, pour les hommes, Astruc, Bellshom, Benet, Bonastruc, Bonet, Bonhome, Bondia, Bonjuà, Bonsenyor, Bonhom, Caravida, Perfet, Vidal; et pour les femmes, Amorettes, Astruga, Bonadona, Bonafilla, Bonastruga, Clara, Dolça, Ester, Estelina, Floreta, Goig, Mairona, Perla, Preciosa et Regina. ■

Quarante jours après l'accouchement, la nouvelle mère devait se purifier dans le *mikvé*. Il s'agissait là d'un moment important dans le cycle vital des femmes, ainsi que les bains de purification après chaque menstruation et le matin du mariage. Les bains rituels devaient avoir des dimensions et une structure concrètes, recevoir l'eau courante et être emplis d'une quantité d'eau spécifique. Le *mikvé* n'était pas toujours un bâtiment à part. Parfois, en fonction des conditions urbanistiques



2 Scène d'usage rituel d'un micvé; *Haggadah Hispanique, fol.90r (XIVe. S.), British Library, London*

des *calls* et des difficultés en espace habitable, on pouvait utiliser comme *mikvé* une pièce des bains publics de la ville, que l'*aljame* louait au propriétaire chrétien; ce fut d'ailleurs le cas au XIIIe siècle à Valence et à Gérone. Dans notre ville, vers le milieu du XIVE siècle, le *mikvé* se trouvait dans la synagogue, et appartenait à l'*aljame*. 2

Les juifs étaient tenus de respecter les préceptes qui disaient de grandir et de se multiplier. C'est pourquoi l'événement le plus important de leur vie était le mariage. Au cours des fiançailles, l'*éroussine*, et en présence des deux familles, le futur époux passait l'anneau au doigt de sa fiancée et il prononçait les paroles rituelles "par cet anneau tu es consacrée mon épouse, selon la loi de Moïse" 3. On signait ensuite le contrat matrimonial ou *ketoubah*. Les juifs catalans signaient également un document appelé *xetar ahariuç*, par lequel le mari s'engageait à rendre la dot à la famille de la fiancée si celle-ci mourait sans enfants. Au cours de la cérémonie, qui se faisait



3 Engagement matrimonial et livraison de l'anneau; *Manuscrit Hébreu, fol. 275r, XVs. Biblioteca Palatina, Parma*

sous un dais recevant le nom de '*houpa*, le rabbin prononçait les sept bénédictions rituelles et cassait une coupe en verre, dans un geste qui rappelait la destruction du Temple et qui symbolisait la fragilité du bonheur humain.

Les mois de l'an juif

TICHRI (septembre - octobre)
MARHECHVAN (octobre - novembre)
KISLEV (novembre - décembre)
TEVET (décembre - janvier)
CHEVAT (janvier - février)
ADAR (mars; mois doubles dans les années dites embolismales)
NISSAN (mars - avril)
IYAR (avril - mai)
SIVAN (juin)
TAMOUIZ (juillet)
AV (juillet - août)
ELOUL (août-septembre)

Les fêtes au long de l'année

ROCH HACHANA: Nouvelle année (*1r et 2nd jour de Tichri*)

YOM KIPPOUR: Le jour du Pardon (*10 de Tichri*)

HANOUCCAH: Fête des Lumières, aux alentours du solstice d'hiver (*25 de Kislev*) 4



4 Scène de Pourim, *Haggadah Italiene, fol. 19 (XIVe. S.), British Library, London*

POURIM: Fête de la Reine Esther, célèbre la libération des juifs de Persie (*14 d'Adar*)

PESSA'H: Pâques, commémore l'Exode et l'arrivée à la Terre de Promision (*15 Nissan*)

CHAVOUOTE: Pentecôte, Fête des Semaines, célèbre l'offrande des premiers fruits au Temple

TICHEA beAV: jour de gran deuil en memoire des destructions du Temple (*9 d'Av*)

SOUCOT: Les Cabannes, memoire de l'Exode au désert (*15 de Tichri*)

SIM'HAT TORAH: la Joie de la Torah (*23 de Tichri*)